

N°	1	1	8
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE.**

OBJET :	L'an deux mil sept Le vendredi 30 mars à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENEAL.
- Animation de bassin versant	Etaient présents : MM. AUBRY, BIGNON, DUHAMEL, GARRAUD, LOTTIN, MAQUET, PECQUERY, SENEAL. Absents excusés : MM. ARCILLON, COET, JUMEL, LACHEREZ, LOIN MAUGEZ.
- Recrutement d'un animateur de bassin versant	<b><u>- Animation de bassin versant : consensus entre les départements de la Seine-Maritime (COGE), de la Somme et de l'Oise</u></b>
DATE DE LA CONVOCATION :	Après avoir rappelé l'état d'avancement de la réflexion sur ce point, le Président SENEAL signale que les services techniques de l'Institution, des conseils généraux 76 et 80 se sont réunis pour aborder ensemble le possible recrutement d'un agent sur des tâches d'animation de bassin versant. Ses principales missions devront répondre tant aux départements 76 (application de sa politique départementale du COGE), qu'aux départements 60 et 80 qui pensent également que la fédération des politiques ayant trait à la ressource « eau » se doit d'être harmonisée sur l'ensemble du bassin versant.
8 février 2007	
NOMBRE DE DELEGUES :	<i>Le Conseil d'administration décide que :</i>
En exercice	14
Présents	8
Votants	9
	<b><u>- Recrutement d'un animateur de bassin versant</u></b> <i>Compte tenu de l'étendue des missions présentées ce jour sur ce poste et des tâches déjà réalisées par l'ensemble des personnels de l'Institution, le Conseil d'administration s'accorde sur le fait qu'un recrutement est indispensable pour assurer les missions d'animateur de bassin versant. Ce recrutement pourra être fait cette année. Les dépenses concernant ce recrutement seront prises sur le chapitre 012/64 CHARGES DE PERSONNEL du budget 2007.</i>

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'Institution,**

**Francis SENEAL**